



www.prissybeauty.fr
Instagram Prissybeauty.fr
Siren 840 244 271

CONTRAT WEDDING

Date de l'évènement et l'heure à laquelle vous devrez être prête :

Nom, prénom de la mariée :

Adresse où se feront les prestations :

Si l'adresse du jour j est différente de l'essai ou inversement, précisez les deux adresses.

Numéro de mobile :

Adresse mail :

Forfait/prestation choisie :

Conditions du contrat de réservation ;

Pour toute réservation, des arrhes de 50.00€ est exigé, celui-ci sera déduit du montant total.

En cas d'annulation de votre part, il ne sera pas remboursé pour **tout motif** que ce soit.

Pour la covid, si le gouvernement annonce **l'interdiction** des mariages, baptêmes... les arrhes pourront être exceptionnellement déduit uniquement pour un report courant la même année ou remplacer par une prestation à l'institut pour un montant égal.

Pour les prestations (essais) qui ont déjà eu lieu, celle-ci ne sera pas remboursée car elles auront été réalisées.

L'article 1590 du Code civil définit la notion d'arrhes.

Les arrhes sont une somme d'argent versée par l'acheteur avant la prestation de service.

Elles constituent une avance sur le prix de vente et se déduisent du paiement effectué par l'acheteur au moment de la conclusion du contrat ou en validant les conditions générales si réservation sur internet.

L'article 1590 du Code civil prévoit qu'en aucun cas le versement des arrhes n'engage l'acheteur à acheter, ni le vendeur à vendre. Néanmoins, la partie qui renonce à conclure la vente est tenue au paiement d'une contrepartie financière (le remboursement des arrhes)

- L'acheteur qui refuse d'acheter ne récupère pas les arrhes, qui demeurent au bénéfice du vendeur.

Paiement/conditions :

Les arrhes devront être versé via Paypal, la réservation sera prise en compte uniquement dès la réception de celui-ci ainsi que le devis et contrat retourné signé.

Le règlement pour la/les prestations essais et/ou jour j devra être réglé en espèces. La cliente est invitée à faire l'appoint.

Une facture sera remise à chaque règlement, par mail.

Le forfait ou la prestation choisie à la réservation ne peut être modifié si le montant est inférieur au nouveau forfait/prestation, seule une modification est accordée pour le montant équivalent ou plus.

Les réductions ne sont pas cumulables. En cas de réduction Prissy se réserve le droit d'accepter ou non la réduction.

Le paiement de la/les prestations, devra être réglé avant le début de la prestation.

Vous réglez uniquement les prestations réalisées et non à l'avance. Si après l'essai vous souhaitez annuler le jour j, aucun remboursement ne sera fait, car la prestation essai aura été réalisée par la prestataire.

Les prestations choisies pour vos proches, une fois réservée elle ne pourra être annulée, le montant devra être dû, en cas de non-paiement, le montant sera à la charge de la mariée. La prestation pourra être modifiée pour un montant égal ou supérieur.

Les heures supplémentaires pour les proches sont bloquées, la prestataire ne peut bloquer des créneaux supplémentaires pour rien et interdire la réservation pour les autres futures mariées/invitées.

Si la mariée refuse la prise en charge du règlement, Prissy se réserve le droit d'annuler la prestation.

La mariée si elle le souhaite, pourra réserver une prestation pour un proche, plus tard.

Attitude/respect/annulation :

Prissy se réserve le droit d'annuler votre contrat, en cas de comportement inadapté, injures... que ce soit par mail, téléphone ou en rdv, en vous en informant directement par mail.

Cela équivaut à l'un de vos proches. Également pour des annulations à plusieurs reprises* et au dernier moment (max 7 jours) pour des essais ou reports pour les jours j où le gouvernement n'interdit pas les cérémonies civiles et religieuses. Les arrhes ne seront pas remboursées en cas d'annulation de la part de votre prestataire, pour l'un de ces motifs.

*à partir de 2 annulations/reports non prévenus suffisamment à l'avance.

Produits/prestations :

À chaque rdv, Prissy désinfectera ces pinceaux de maquillage devant la cliente, les produits sont aux normes européennes, quelques exemples de marque qu'elle utilise ; Mac cosmetics, Make up for ever, Urban Decay, Huda Beauty...

En cas d'allergie(s), la cliente a l'obligation d'en informer, Prissy. De toute évidence Prissy ne sera responsable en cas de réaction allergique ou autre.

À partir du 1^{er} janvier 2021, Prissy sera accompagnée d'une nouvelle prestataire, lors des essais et jour j ça sera donc soit Prissy ou Marie-Louise. Les mariées ne pourront choisir, ça sera en fonction des réservations.

Déplacement(s) :

Veillez préciser lors de la réservation, s'il y a un code, interphone, étage, ascenseur et place de stationnement.

En cas de stationnement payant et l'unique stationnement devant ou à proximité de la cliente, la facture de l'horodateur sera à la charge de la cliente.

Prissy ne pourra accepter tout retard de plus de 10min, lors du rdv la mariée devra être sur place ainsi que les invitées ayant réserver pour commencer directement les prestations.

Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans la/les prestations. D'une ville à une autre la distance/km est différent. La facturation comprend le carburant, les kilomètres.

Le tarif est communiqué à la réservation.

En cas d'empêchement lors d'un rdv, Prissy contactera un autre prestataire (salon ou indépendant) si aucune réservation n'est possible, la future mariée devra elle-même contacter un autre prestataire.

J'ai pris connaissance du contrat dans son intégralité et les accepte, en signant le présent contrat.

Fait à ;

Le ;

Mentionné « Lu et approuvé »

Signature cliente :